# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

**Mardi 20 Joumada II 1445**
**2 Janvier 2024**

**N° 1**

**40ème année**

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... 2
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... 4
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Constitutions ..... 8
Homologation de résolutions ..... 9
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... 9
Avis aux créanciers..... 16
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... 18
**Divers**
Avis au public..... 19

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Augmentation du capital**

**SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE GESTION DES OUVRAGES ET RESEAUX (SEGOR)**

**S.A au capital de 9.750.000 dinars**

**Siège social : 14, Rue Nouvelle Delhi 1002 Tunis Belvédère**

**I.U : 0757384K**

**M.F : 0757384KAM000**

**CNSS : 144017-69**

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Juin 2023, enregistré à la Recette des finances - Montplaisir - Tunis, le 13 juillet 2023, sous le n°23804430, quittance n°67191, les actionnaires de la SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE GESTION DES OUVRAGES ET RESEAUX (SEGOR) ont décidé d'augmenter le capital social de la société de la somme de 250.000 D. pour le porter de 9.750.000 D. à 10.000.000 D. par la création de 25.000 actions nouvelles de 10 D. chacune, toutes nominatives souscrites entièrement en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Un exemplaire de chacun des actes suivants a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 27 décembre 2023 sous le n°2023187648 :

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Juin 2023.

- Déclaration de souscription et de versement n°12211 du 26 décembre 2023 enregistrée à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés - 1er Bureau Tunis, les mêmes jour, mois et an, sous le n°23806174 - Quittance n° 11212.

- Liste des souscripteurs et état des versements enregistrés à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés - 1er Bureau Tunis, le 26 décembre 2023 sous le n°23806175 - Quittance n°11209.

L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2023403071SANB2

---

**Société les Ciments d'Oum El Kélil CI.O.K**

**SA, capital : 34 000 000 dinars**

**Siège social : cité des jardins le Kef**

**MF : 014606 Z/A/M/000**

**RC : B1134871997**

Selon le procès-verbal du conseil d'administration du 11 décembre 2023 enregistré à la recette des finances en date du 14 décembre 2023 (quittance n°M089125) et déposé au registre national des entreprises le 15 décembre 2023 (quittance n°2023185518), le conseil d'administration délègue à Madame Boukemcha Boutheina membre du conseil d'administration représentant du ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie les fonctions de président du conseil.

Dans la limite des dispositions prévues par la législation en vigueur et conformément au statut de la société, le conseil d'administration attribue à Madame Boukemcha Boutheina tous les pouvoirs accordés au président de conseil.

2023403074SANB2

---

**Notice d'information pour l'augmentation du capital de la Société**

**«POLYMEDICAL»**

Dénomination : Société «POLYMEDICAL»

Forme juridique : Société anonyme

Objet social : Création ou gestion de tout établissement de soin et prestation des services médicaux et paramédicaux dans toutes les spécialités.

Durée : 99 années

Capital social : 6300.000 Dinars divisés en 63.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune.

Siège social : Rue 7301 n°43 El Menzah 9B Tunis

Matricule fiscal : 849034Z/M/A/000

Registre de commerce : B142132003 Tunis

Premier dépôt N° : D24434003

Numéro d'affiliation à la CNSS : 00265399-07

Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 Novembre 2023 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau -Tunis le 5-12-2023 sous le n°23705735, quittance n°10539 a été déposé au greffe du tribunal de première Instance :

Le 22/12/2023 sous le numéro AC011822023 concernant la décision d'augmentation du capital: de 6300.000 dinars à 8700.000 dinars.

Montant de l'augmentation en numéraires : deux millions quatre cent mille dinars (2.400.000) DT avec suppression du droit préférentiel de souscription. Nombre d'actions à souscrire : 24.000 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer au quart lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 100 dinars chacune.

Souscription à l'augmentation du capital les actionnaires bénéficient d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers : aucun

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts

Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

Dépôt des fonds : Auprès de la société Tunisienne de Banque - Agence Manar 2 - compte n° : 10209077108331578817.

2023403084SANB2

---

**Réalisation de l'augmentation du capital social**

**(Visa du Conseil du Marché Financier n°23/1112 du 5/12/2023)**

**Banque Attijari de Tunisie Attijari bank**

**Société anonyme**

**Identifiant unique RNE : 0000121J**

**Siège social : 24 rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord 1080 Tunis**

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque Attijari de Tunisie «Attijari bank» en date du 28/11/2023, enregistré le 29/11/2023 sous le n°23505772, quittance n°85703, il a été décidé une augmentation en numéraire du capital social de la banque réservée intégralement au personnel actif et permanent de la banque et à celui de ses filiales, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant global de 6 290 015 dinars pour le porter de 203 709 985 dinars à 210 000 000 dinars, et ce, par la création de 1 258 003 actions de valeur nominale cinq (5) dinars chacune, majorée d'une prime d'émission de 34,100 dinars par action, soit un prix d'émission de 39,100 dinars par action.

De l'acte de dépôt en date du 21/12/2023 enregistré le même jour à la Recette d'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau - Tunis sous le n°23806095, quittance n°11083, Registre des récépissés n°11084, il ressort que la déclaration de souscription de 1 258 003 actions nouvelles et la libération intégrale desdites actions a été faite par devant Monsieur le Receveur de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau - Tunis.

Deux exemplaires de l'acte de dépôt de déclaration de l'augmentation de capital ont été déposés au Registre National des Entreprises en date du 21/12/2023, récépissé n°2023186746.

Ainsi, l'augmentation du capital étant réalisée, l'article 6 des statuts relatif au capital social est modifié comme suit : «le capital social est fixé à la somme de 210 000 000 dinars divisé en 42 000 000 actions nominatives de cinq (05) dinars chacune, toutes entièrement libérées à la souscription».

2023403094SANB2

---

## SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

**Complexe Hôteliers et Touristiques EL HANA INTERNATIONAL**

**SARL au capital social de 13.009.000 DT**

**49, Avenue Habib Bourguiba Tunis 1015**

**Identifiant Unique : N°M0296159**

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2ème Convocation le 29/7/2023 enregistré à la recette des finances Habib Thameur Tunis le 02/8/2023 sous n°M048247, Déposé au RNE le 18/8/2023 sous le n°2023148410, il a été décidé d'approuver les états financiers des Exercices : 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021, les Rapports du Gérant, du commissaire aux comptes relatives à ces Exercices et approbation des conventions relevant de l'article 115 du C.S.C.

D'accorder Quitus ferme et entier au Gérant pour sa gestion des dits exercices et affectation des résultats des exercices : 2017-2018-2019-2020-2021 aux comptes résultats reportées.

Et en vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en 2ème convocation le 29/7/2023 et enregistré à la recette des finances Habib Thameur Tunis le 02/08/2023 sous n°M048244, déposé au RNE le 19/10/2023 sous le n°2023170202, il a été décidé l'approbation des actes de cession des parts Sociales de Mr Mohamed Raouf Mheni Gérant de la Société de : 21.660 parts à Ali Ben Mohamed Raouf Mheni, 21.660 parts à Lotfi Abderaouf Mheni et 21.660 parts à Omar Seifeddine Mheni.

Ainsi la modification de l'Article 7 des statuts portant sur la structure de capital social de la Société.

2023T01245SRLB2

---

**SOCIETE AIGLE DES TRAVAUX PUBLICS**

**Société à Responsabilité Limitée**

**Au capital de 90 000. 000 Dinars**

**Siège social : Avenue Habib Bourguiba Jedeida 1124 Manouba**

**Identifiant unique : 1367769L**

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenu le 22 novembre 2023, enregistré à la recette des finances de Jedeida le 13 décembre 2023 Quittance n°M041208 sous le n°23701325, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 14 décembre 2023 sous le n°2023185156, il a été décidé ce qui suit :

- Acceptation de la démission de Monsieur Mohamed Ouni en tant que Gérant de la Société.

- Nomination de Mademoiselle Islem Ouni nouveau Gérant de la Société.

- Mise à jour des statuts.

2023T01252SRLB2

---

**SOCIETE DE COMMERCE ET DE DISTRIBUTION**

**"CODIS"**

**SARL, au capital de 3 500 000 Dinars**

**Siège social : Zone Industrielle - Bir El Kassaa - Ben Arous**

**Identifiant Unique RNE : 0349852 V**

En vertu du procès-verbal de l'AGE du 19/12/2023, enregistré à la REAS 1er bureau - Tunis le 22/12/2023 sous le n°23506126, Quittance n°11135, dont un exemplaire a été déposé au

RNE le 28/12/2023 sous le n°2023188012, le capital social de la Société CODIS a été réduit d'une somme de 3 465 000 dinars. Ainsi, le capital social de la société passe de 3 500 000 dinars à 35 000 dinars.

2023R03081SRLB2

---

**SOCIETE COMPTOIR GENERAL DE MATERIEL ELECTRIQUE COGEME**

**Société à responsabilité limitée**

**Au capital de 1.000.000,000 DT**

**Siège social : Zone Industrielle Saint Gobain, Lot Al Mostakbal, 2033 Mégrine Tunis**

**Identifiant unique : 1034732Y**

Suivant assemblée générale extraordinaire tenue le 15 décembre 2023, dont son procès verbal a été enregistré à la recette des finances la Goulette - Tunis en date du 20 décembre 2023 (enregistrement n°23509496, quittance n°M130120), il a été décidé :

- Le transfert du siège social de la société à la nouvelle adresse soit «Zone Industrielle Saint Gobain, Lot Al Mostakbal, 2033 Mégrine Tunis» ;

- L'augmentation du capital social de la société en l'augmentant de deux cent mille dinars (200.000,000 DT) à un million de dinars (1.000.000, 000 DT) et ce par incorportaion d'une partie de résultats reportés;

- La modification et la mise à jour des statuts en adoptant une nouvelle version mise à jour en date du 15 décembre 2023 telle que enregistrée à la recette de finances la Goulette - Tunis en date du 20 décembre 2023 (enregistrement n°23709494, quittance n°M130111).

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire et des statuts mis à jour ont été déposées au registre national des entreprises en date du 28 décembre 2023 sous le numéro 2023187945. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 28 décembre 2023 sous le numéro 259, annonce n°2023187945.

2023X01678SRLB2

---

**TUNIFEED SARL**

**Société à Responsabilité Limitée - Non Résidente**

**Capital social : 150.000 Dinars**

**Siège social : Zone Industrielle Gannouche - BP 73 - 6000 Gabès**

**I.U : 0847269J**

Suivant procès-verbal de la décision collective ordinaire des associés du 22/11/2023 (enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 21/12/2023 sous Qn°M011039 En°23806059).

- Mr. Yohan Becker a démissionné de son mandat de co-gérant.

- Les associés ont décidé de nommer en qualité de co-gérant Mr. Houllier Clément pour une durée indéterminée.

Un exemplaire a été déposé auprès du registre national des entreprises sous I.U N°0847269J en date du 27/12/2023 sous dossier n°2023187841.

2023403079SRLB2

---

**Nomination de liquidateur de la société «MAXULA INTERNATIONAL TRADE COMPANY»**

**S.A.R.L : au capital de DT 150 000**

**Siège social : 43 Rue de l'Energie Charguia 1- 2035 - Tunis**

**Matricule Fiscal : 1634834 S/A/M/000**

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/12/2023, enregistrée à la Recette des finances de Charguia à Tunis, le 22/12/2023 sous le n°23710424, Quittance n°M127740, et déposé au registre national des entreprises à Tunis, en un seule exemplaire le 26/12/2023 sous le n°2023187337, il a été décidé de nommer Mr Faycel Gsouma liquidateur de la société.

2023403087SRLB2

---

**Nomination de liquidateur de la société «SOCIETE HEALTH CONSULT»**

**S.A.R.L : au capital de DT 3000**

**Siège social : Résidence Ines A2-1 Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis**

**Matricule Fiscal : 1587029 D/A/M/000**

**N° Affiliation : 637030-31**

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/12/2023, enregistré à la Recette des finances de Charguia à Tunis, le 22/12/2023 sous le n°23710425, Quittance n°M127745, et déposé au registre national des entreprises à Tunis, en un seule exemplaire, le 26/12/2023 sous le n°2023187336, il a été décidé de nommer Mr Mohamed Salem Chalbia liquidateur de la société.

2023403088SRLB2

---

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 25 et 30 octobre 2023 enregistré à la recette des finances Jerba le 7/12/2023 (quittance n°M103807 n° d'enregistrement : 23207426) Adib Ben Hédi Ben Zaid demeurant à Zarzis, a vendu à la Société el Houki de gestion des cafés et restaurant demeurant à Houmet Souk Jerba, le fonds de commerce sis au 1er étage 25 rue Mohamed Ferjani Houmet souk Jerba, exploité en café.

Les oppositions doivent être déposées chez Maître Hichem Zoubli, M.F : 840804/E ayant cabinet au 10 rue Medhat Bécha résidence Sindbad 2 Bloc D 3ème étage 1001 Tunis dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 28/12/2023.

2023T01246FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Selon le contrat de vente de fonds de commerce en date du 01/12/2023 enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun le 6/12/2023 sous n°23205472 quittance n°M088773 Mr Zouhaier ben Nouredine Sweei CIN : 08632306 a vendu à Mr Maher ben Elhedi ben Ammar CIN : 05573904 la totalité du fonds de commerce affecté à la vente de prêt-à-porter sis au 25 Rue Palestine Midoun Djerba.

Les oppositions éventuelles seront déposées entre les mains de l'avocat Hédi Bokchim dont le cabinet est situé au bureau n°4 complexe Elmenzeh avenue Salah ben Youssef Houmt Souk Djerba dans un délai maximum de 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du : 15/12/2023

2023T01248FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé du 14 décembre 2023, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 15/12/2023 sous le numéro 23207320, quittance n°M083073 Mme. Mariem Allouche n° de la C.I.N 05607015 demeurant à 195 route la Corniche Bizerte, a cédé à Mr Sami Touj n° de la C.I.N 08118481 demeurant à la Corniche près la pépinière forestière Bizerte, le fonds de commerce consistant en un magasin d'alimentation générale, sis au n°19 route la Corniche prés la pépinière forestière Raouabi Bizerte.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk ainsi qu'au journal Le Quotidien du 17/12/2023.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Fethi Mokdad, titulaire de matricule fiscal n°459362 S, à son Etude sise au 14 rue du Martyr Mohamed Rjiba Bizerte, dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2023T01250FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen du 19/12/2023 n° d'enregistrement 23206468 quittance n°M100281 Mr Ridha Ben Ali Zaghdoud a vendu à Mr Lazher Ben Mohamed Ameri tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme Salon de Thé située à la route de Bizerte cité El Bassatine Mnihla Tunis.

Toutes oppositions seront déposées chez Maître Lilia Foudhaili avocat son bureau sis au n°06 rue d'Allemagne Tunis pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 30/12/2023.

2023T01255FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé rédigé par Maître Mustapha Tayari, Avocat à la cour de cassation élisant étude au n°14 de la Rue 9 Avril 1938, Cité les Jasmins, Ariana et signé en date du 16/12/2023 et enregistré à la Recette des Finances de Raoued le 22/12/2023 sous le n°23206458 suivant quittance n°M132327 objet de la publication parue au quotidien «Chourouk» n°11790 le 26/12/2023, Madame Asma bent Mohamed Abdelli a vendu à Monsieur Wael ben Mustapha Tayari la totalité du Fonds de Commerce avec tous ses éléments matériels et moraux de la cafétéria «buvette» exploitée dans le local situé au RDC de l'immeuble sis au n°2 de la Rue Haroun Errachid Enkhilet, Ariana Nord. Toute opposition relevant du prix de la vente doit être déposée entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours de la date de parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse du Fonds de Commerce sus indiquée.

2023R03079FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchana sous le n°23205566 le 27/12/23 quittance n°M104287 Monsieur Mohamed Ben Sâid Ben Omar Ghdamsi vend à Monsieur Assâd Ben Mohamed Ben Sâid Ghdamsi tout le fonds de commerce ayant pour l'exploitation de vente produits de nettoyages sis au 02 Rue Karim Zeroui Cité 20 Mars Fouchana 2082 Ben Arous. Toutes oppositions seront faites à l'adresse de l'acheteur sis au 02 Rue Karim Zeroui Cité 20 Mars Fouchana 2082 Ben Arous. Cette annonce a été publiée le 29 décembre 2023 aux journaux le Quotidien et Echourouk.

2023R03083FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Selon contrat soussigné le 25/12/2023 enregistré à la recette des finances sous le n°23210276 et quittance n°M067691 du 01/12/2023 Mr Mohamed el Mongi Ben Ali Kaabachi titulaire de la CIN n°001399326 du 10/10/2009 adresse cité el Sewani Fateh a vendu à Nesrine bent Mohamed Mongi Ben Ali Kaabachi titulaire de la CIN 014319443 du 3/10/2017 la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue Palestine Gafsa avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au commerce.

Toutes oppositions seront reçues entre les mains de vendeur à l'adresse cité el Souani Gafsa dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 28/12/2023.

2023R03084FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances de Zaghouane le 7/12/2023 quittance n°83349, n° d'enregistrement 23203815, Société Nesrine Voyages, SARL UI 0895483G, siège social : avenue de l'indépendance Zaghouane représentée par son gérant Mr Abderrahmen Ben Tmessek, a vendu à la Société Spring Travel Service

SARL, UI 879902L siège social au Spring Travel Service, représentée par son gérant Mr Khaled Rojbi, la totalité du fonds de commerce exploité en agence de voyages, sis à l'avenue de l'indépendance Zaghouane dans la totalité de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur au lieu du siège social à avenue Houssine Anane route de Boumellel à Houmt Souk Djerba, 4180 dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 23/12/2023.

2023R03086FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 5/12/2023 de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances n°M064410, n° d'enregistrement 23209652, 1/ Razi ben Mokhter Izouidi contre lui-même et contre Saleh ben Ammar Izouidi 2/ Zakia bent Elayech Izouidi 3/ Rahma bent Mokhter Izouidi 4/ Rawaa bent Mokhter Izouid, ont vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels, des marchandises et du matériel à Mr Dhaw ben Amor Ilimi. Le prix final de vente est neuf mille dinars (9000.000d), toute opposition déposée au prix du bureau de maître Afef Zarroug, rue de la grande mosquée Gafsa dans un délai du 20 jours.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 21/12/2023.

2023R03087FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé le 01 et 5 décembre 2023 et enregistré à la recette des finances Rue Des Paradis Ariana le 14/12/2023 (Reçu n°139088 enregistrement n°23212540 Monsieur Tarek Ben SALEM a vendu la totalité des deux fonds de commerce à la Société Tunisienne de chauffage par son Gérant Salim Al-KILANI exploité «Tous Types de commerce» situé à deux locaux commerciaux Avenue Fatouma Bourguiba n°93 et n°95, route Soukra - Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au bureau du rédacteur de ce contrat Maître Houssem Troudi situé Rue Chypre n°04 Mutuelle Ville - 1082 Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Assahafa datés le 17/12/2023.

2023R03091FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Boumhel le 7/12/2023 quittance n° M071391, enregistrement n°23203912. Mme Sonia Bent Hédi Ben Salah Riahi a vendu à la Sté Go Hard nutrition représenter par Mr Mahdi Ben Mohamed Ben Khamis Ben Ammar le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que commerce des équipements et accessoires sportifs sis 7 avenue d'enivrement Boumhel Bassatine Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'avocate Soumaya Mernaoui à son bureau sis au 35 angle avenue de la République et rue Monastir Hammam-Lif dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le Journal le Quotidien le 28/12/2023.

2023R03092FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP en date du 15/12/2023 enregistré à la recette des finances de Haffouz sous le n° 23201645 quittance n°M031093 Mr Moncef Ben Fredj Dioueni passeport n°412795 a vendu le fonds de commerce de fast-food à Mr Abdelwahheb Ben Béchir Elmraihi CIN n°02087551 demeurant à Rue Elahd Eljadid Haffouz.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 23/12/2023.

Les oppositions seront reçues dans 20 jours entre les mains de l'acquéreur sis à la Rue 20 Mars Haffouz Kairouan.

2023S01543FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Route Tunis Sfax le 28/12/2023 sous le n°23204773, quittance n°M117235, Mr Habib Ben Mustafa Mansour titulaire de la C.I.N n°05376698 délivrée le 22/6/2007 a vendu à Mme Zaineb Ben Ridha Grati titulaire de la C.I.N n°11006991 délivrée le 27/01/2010 tout le fonds de commerce exploité au local Route Tunis Km 01 immeuble Chefi magasin n°02 Sfax avec ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des livres, les fournitures scolaires, les cadeaux et les journaux.

Les oppositions se feront dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T à l'adresse du vendeur Ruelle Elgroubi Ezziadi Sakiat Ezzit Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh du 29/12/2023.

2023X01677FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par le contrat rédigé le 18/12/2023 enregistré à la recette des finances de SIDI BOUZID le 18/12/2023 n°23213523 quittance n°M128582.

- Marwa Gammoudi titulaire de la C.I.N n°14230601 a vendu la totalité du fonds de commerce à Chaker Bouazizi avec ses composantes matériels et immatériels connu par le nom commercial café «Mosaïque» d'un prix égale à vingt milles dinars 20.000.000.

- Les oppositions se font entre les mains du Maître Abdallah Zouaïda Avocat à Sidi Bouzid, 15 avenue Okbaa Ibn Nafaa Sidi Bouzid jusqu'à l'expiration des délais de l'opposition.

- Cette annonce a été publiée aux journaux «Echorouk» et «Le Quotidien» le 27/12/2023.

2023X01683FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé rédigé par maître Soumaya Sfar enregistré le 28/11/2023 à la recette des finances Raoued sous le n°23205968 quittance n°M125594, Foued ben Amer, a vendu à Fawzi Nouioui la totalité du fonds de commerce sis à la rue de l'éducation cité sahaffa cité ghazala Raoued, avec tous ses éléments corporels et incorporels et destiné à l'activité commerciale cafétéria. Le présent avis a été publié au journal quotidien Chourouk en arabe et le Quotidien le 20/12/2023. Les éventuelles oppositions doivent être formulées au bureau maître Soumaya star sis au 34 avenue Louis Braille Tunis dans un délai n'excédant pas vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

2023403075FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suite acte S.S.P en date du 6/10/2023 enregistré à la Recette des Finances Bab Souika le 27/10/2023 sous n°23202886 quittance n°M068071, Mr. Salah ben lahbib El Mekni titulaire de la CIN n°04607845 vend à Mr. Ahmed Ben Mohamed Ali Ben Chaaben titulaire de la CIN n°09196380 sous toutes les garanties de fait et de droit la totalité du fonds de commerce relatif au local destiné à la bijouterie et toute activité connexe sis au 52 Rue Sidi Ben Arous à Tunis.

Toutes oppositions doivent être déposées chez maître Chafai Halaouet 25 bis Rue d'Iran Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 26/12/2023.

2023403078FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Conformément aux lettres écrites par l'avocat maître Mohamed Faouzi ben Hammad enregistrées à la recette des finances, Quai Tarek Ibn Zied Bizerte le 15/12/2023 sous le numéro 23207335 quittance n°M083240. Mme Safa Bent Mahjoub ben Mohamed Nahel épouse Ahmed el Kouki titulaire de la CIN 08932089 à Tunis. Cède à Mme Haïfa Bent Abdallah Ben Mohamed Elghanoudi épouse Ahmed Ben Youssef, toute la totalité de fonds de commerce exploité au local sis à la rue 421 Avenue 14 Janvier Bizerte destiné à la vente de toute sorte de prêt à porter, décorations et produits cosmétiques et Industries de confiseries et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels à savoir le nom commercial les oppositions doivent être faites chez maître Mohamed Faouzi ben Hammad avocat dont le cabinet est situé à Hippo centre - bâtiment (A) Bureaux 19 Angle rue Habib Bourguiba et l'avenue la Goulette Bizerte 7000, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au jort. Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 16/11/2023.

2023403081FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un contrat de vente de fonds de commerce en date du 21/12/2023 et enregistré à la Recette des Finances Borj Louzir le 25/12/2023 sous le n°23205149, quittance n°9690, la société Tunis Carottage, SARL, MF : 1160087X a cédé à la société Derbel Frères SARL, MF : 1174661D la totalité du fonds de commerce consistant en l'exercice de l'activité de services d'entreprise de bâtiment avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au : 117 bis, rue Mustapha Mohsen, Borj Louzir, 2080 Ariana ville.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acquéreur à l'adresse sus mentionnée dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien en date du 29/12/2023.

2023403082FCCC2

---

**Vente d'un Fonds de Commerce**

Par un acte sous seing privé en date du 04 décembre 2023 enregistré à la recette des finances de Médenine le 05 décembre 2023 sous le N°23206074, quittance N° MO95699, Mr Jaouhar Chouikhi cin N°08609568 a vendu à Mme Assia Ksiksi cin N°08611033 la totalité du fonds de commerce destiné en un café catégorie 1 sis à la route ben Guerdane klm 07 et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat Ali Nouar dans son adresse à Immeuble Ettaoufik rue Mansour Elhouche Médenine, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal Assahafa le 17/12/2023.

2023403089FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Raoued le 26/12/2023 (quittance M133264, enregistrement 23206519), Mr. Abdeljelil Amri CIN n°0552700 a vendu à Mr. Mahmoud Glenza CIN n°03103537 la totalité du fonds de commerce sis au 21 rue Ilia Abou Madhi exploité en «pizzeria» moyennant le prix de 20.000.d 000.

Cette vente a été publiée aux journaux Echourouk et Essabah le 29/12/2023. Toute opposition devra être présentée auprès Maître Dridi Haythem à son cabinet sis au 13 avenue Habib Bourguiba Ariana dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2023403090FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte SSP daté le 1er décembre 2023 et 04 décembre 2023 enregistré à la recette des finances Cité administrative de l'Ariana le 19 décembre 2023, quittance n°M120238, n° d'enregistrement 23207799, Mme Najiba bent Chedhly Ben Jemaa Rayhane épouse Mustapha Tkitek CIN n°01503159 sis à rue 1er juin 1955, a cédé à Mme Khaoula Bent Mohamed Abid épouse Omar Ferraro CIN n°08332893 résidente au n°18 rue Tijani Haddad Enasser 2 Ariana, la totalité du fonds de commerce de mercerie sis à rue 1er juin 1955". Toutes oppositions se feront auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au "Jort".

Cette vente a été publiée au journal La Presse le 28/12/2023.

2023403091FCCC2

## Location gérance libre

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 28 et 29 septembre 2023 enregistré à la recette des finances Charguia le 29/9/2023 (quittance n°M103475 n° d'enregistrement : 23307429), Mr Khlifa ATTOUN demeurant au n°5 rue Tatouan avenue de la Liberté Tunis, a loué à SPEED WAY RENT A CAR, demeurant 54 rue Sahel Monflery Tunis, le fonds de commerce sis au 5 rue 8612 zone Industrielle Charguia I, exploité en location de voiture.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 31/10/2023.

2023T01247FCCC3

**Location d'un fonds de commerce**

**Gérance libre**

Suivant acte de location en gérance libre enregistré à la recette des finances El Mnihla le 21/12/2023 sous le n°23206522 quittance n°M100886, la Société CHAHIA SARL M.F. n°1490413B a loué en gérance libre à Mlle Ahlem Bent Abdelkhaleq Ben Taieb Mraghdia tout le fonds de commerce exploité pour vente des volailles et dérivés sis à la rue Ibn Khaldoun cité Ettadhamen 2041 à compter du 01/01/2024

Cet avis a été déposé au Journal La Presse du 28/12/2023.

2023T01249FCCC3

**Renouvellement d'une location d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 22/12/2023 enregistré à la recette des finances Rue Victor Sousse le 25/12/2023 n°23305424, quittance n°M072033, il a été renouvelé la location du fonds de commerce du restaurant EL ONS sis boulevard 14 Janvier Sousse, appartenant à Mme Fouzia TOUZANI demeurant Boulevard 14 janvier Sousse, CIN n°02872683 Matricule fiscal 0047624F/C, au profit de la STE boussad et Rajeb Management S.A.R.L, capital 10.000 dt.

Siège social : 13 Rue Masrour, cité Sfaya 4000 Sousse, Matricule Fiscal 1699453M, RNE : 1699453M, Pour une période d'une année commençant le 1er janvier 2024 Finissant fin décembre 2024.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 28 décembre 2023.

2023S01540FCCC3

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP signé le 21 décembre 2023 enregistré à la recette des finances de l'Avenue Mohamed Maarouf Sousse le 22 décembre 2023 sous le n°23304005 quittance n°M092546, Mr Noureddine Souayeh, au MF 1106897T, CIN n°05561905, demeurant place Farhat Hached Sousse, a loué à la société «Café Souayeh», au MF 0796228Q, ayant son siège au 55 Avenue Abdelhamid El Kadhi Sousse, le fonds de commerce dénommé «Café Souayeh» exploité dans le commerce de Café 1ère catégorie sis à l'angle de la rue de France et rue Hechalfa Sousse pour une durée d'une année renouvelable à partir du 15/12/2023.

Cet avis a été publié au Journal La Presse du 27/12/2023 et au journal Essahafa du 28/12/2023.

2023S01541FCCC3

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP signé le 21 décembre 2023 enregistré à la recette des finances de l'Avenue Mohamed Maarouf Sousse le 22 décembre 2023 sous le n°23304007 quittance n°M092559, Mr Noureddine Souayeh, au MF 1106897T, CIN n°05561905, demeurant place Farhat Hached Sousse, a loué à la société «Café Souayeh», au MF : 0796228Q ayant son siège au 55 Avenue Abdelhamid El Kadhi Sousse, le fonds de commerce dénommé «Fleur d'orient» exploité dans le commerce de Café 1ère catégorie, Pizzeria et restauration légère à place Farhat Hached Sousse pour une durée d'une année renouvelable à partir du 15/12/2023.

Cet avis a été publié au Journal La Presse du 27/12/2023 et au journal Essahafa du 28/12/2023.

2023S01542FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Constitution d'un Syndic de copropriétaire de l'immeuble**

**De la Résidence Zeineb sise à Hammamet**

Suivant le procès-verbal de l'assemblée constitutive du syndic de copropriétaire de la «résidence

Zeineb», sise à la rue El Akaba Hammamet, tenue en date du 25 décembre 2023, enregistrée à la recette des finances d'Hammamet le 25 décembre 2023, sous la quittance n°M165010 et numéro d'enregistrement 23807012, le dossier du syndic de la résidence Zeineb a été déposé à la mairie de Hammamet le 27/12/2023, le bureau élu et composé des personnes suivantes :

Président de syndic : Chebbi Tarek

Trésorière du Syndic : Chebbi Awatef née Chommakh

Secrétaire Générale du Syndic : Chebbi Hala.

2023R03085APSF1

---

**Constitution d'un Syndicat résidentiel**

Selon le procès-verbal de l'assemblée daté du 11 décembre 2022, enregistré au tribunal financier de Bir El Kasaa le 25 octobre 2023 sous le n°23701277 et avec un reçu sous le n°M032954.

Il a été décidé de constituer un syndicat résidentiel :

Nom : Syndicat Diar El Hana 2

Le Président : Jbeli Mohammed

Le Trésorier : Mattoussi Sabri

Le secrétaire Général : Mzoughi Ali

L'adresse : Diar El Hana1 Mghira 2 Fouchena.

2023R03089APSF1

---

## Homologation de résolutions

**Renouvellement du Bureau du Syndic Copropriétaire**

**Résidence Errayhane - Fouchana**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive en date du 17/8/2023 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 12/9/2023 sous le n°23803899 quittance n°M078278 et sur l'arrêté de la municipalité de Fouchana le 4/12/2023 sous le n°2359 il a été décidé l'élection du bureau de syndic comme suit :

Bureau :

Mr Yacine Makhloufi : Président

Mr Yacine Ghouari : Trésorier

Mr Mohamed Naïme Dridi : Secrétaire général.

2023T01251APSF2

---

**Changement de dénomination et du siège**

**Association Olympique Féminine à Nasrallah**

**Siège : Salle Tigre Noir - Cité Tabbène - Kairouan**

Selon PV en date du 31/10/2023, enregistrés à la recette des finances de Kairouan le 28/12/2023 sous n°23705193 Quittance n°M110139, déposé au Commissariat régionale pour la jeunesse et du sport à Kairouan le 25/12/2023 sous n°2940, il a été décidé le changement de la dénomination pour devenir: Association Al Nasr Sportif de Kairouan, changement du siège vers Salle Tigre Noir - Cité Tabbène - Kairouan.

2023S01550APSF2

---

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques**

**Après Réduction de 40%**

**Etude de Maître Hatem Dhrif**

**Avocat à la cour de cassation**

**15, Rue Gandhi Tunis**

Le poursuivant : La Tuniso-Qatarie de Recouvrement Société Anonyme, représentée par son représentant légal, ayant son siège à la Résidence les fleurs rue du Lac Turkana Passage Lac Balghach les Berges du Lac 1- CP 129 -1053 Tunis, inscrite au Registre national des Entreprises sous le numéro 831446B.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Dhrif, Avocat à la cour de cassation, Bureau sis au 15 rue Gandhi Tunis.

Parties saisies :

1/ Soltane Ben Mohamed Tahar Ben Soltane Chikhaoui, titulaire de la CIN n°08019592, profession directeur des achats d'un restaurant (en sa qualité de débiteur principal) Demeurant à la cité AFH Manarat el Hammamet 8056 Hammamet Nabeul.

2/ Nabiha Bent Mohamed Tahar Chikhaoui, titulaire de la CIN n°03740782 profession non spécifiée (en sa qualité de caution hypothécaire et solidaire)

Demeurant : Avenue Hédi Wali Hammamet Nabeul.

Objet de la vente :

L'immeuble se trouvant à la banlieue sud du centre de la ville de Hammamet gouvernorat Nabeul plus précisément à la région appelée «Jebnoune - Bessbassia» dans une cité urbaine rattachée à une route secondaire par rapport à la route nationale n°1 dans sa partie menant au complexe touristique «Yassmine Hammamet».

L'immeuble est constitué en la totalité des parts indivises revenant à Mme Nabiha Chikhaoui d'une superficie de 198,998 m² faisant partie de la parcelle n°132 arrondissement «H» objet du titre foncier n° 590859 Nabeul dénommé «Raoudha 375» émanant d'un changement du titre foncier mère n°509945 Tunis S2.

L'immeuble est constitué d'une parcelle de terrain nu quasi rectangulaire ne contenant pas d'édifices à l'exception d'un olivier et un peu de sables et graviers.

La parcelle de terrain est limitée au fond par un passage commun non encore aménagé d'une largeur de quatre mètres suivie par les bâtiments des voisins, du côté de l'est d'un passage au niveau de l'oued, du côté de l'ouest et en façade des édifices et terrains revenant aux voisins.

Mise à prix :

La mise à prix des parts indivises sus indiquées a été fixée après réduction de 40% à la somme de trente huit

mille sept cent quatre vingt dix dinars (38.790, d000).

Ce montant sera majoré des frais judiciaires relatifs à la première audience arrêtés à la somme de (3.157d800) en sus des frais relatifs à la deuxième audience.

Date, heure et lieu de l'adjudication :

Lundi 29 janvier 2024 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Grombalia à partir de 9 heures.

Remarque :

- La visite de lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

- La consultation du cahier des charges peut se faire au greffe du tribunal de première instance de Grombalia ou à l'étude de l'avocat poursuivant Me Hatem Dhrif, Avocat auprès de la cour de cassation, sis au 15 rue Gandhi Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable - Pour les étrangers une autorisation du gouverneur est requise.

2023R03082VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Etude Maître Taoufik Ayadi**

**Avocat à la cassation**

**15, Avenue Slimane Ben Slimane Manar 2 Tunis**

**Tél : 70.861.225**

**Fax : 71.883.607**

1- La poursuivante L'union Internationale des Banques- UIB- représenté par son Président Directeur Général, société anonyme, inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B615 1996, dont le siège social est sis au 65 Av. Habib BOURGUIBA 1000 Tunis.

2- Partie saisie : Mr Mohamed EL GHRABA, RC : A1331461998, demeurant à la Rue de Sousse n°5 Zaghouan.

3- L'avocat poursuivant : Maître TAOUFIK AYADI Avocat à la cassation 15, Avenue Slîmane Ben Slimane Manar 2 Tunis I.U 426227G

4-La désignation de l'immeuble : Il s'agit de 928.172 parts à l'indivision du terrain objet du TF n°915 Zaghouan dénommé Mahbouba sis à la délégation de Zaghouan emplacement connu par cité ENNOZHA à l'est du côté urbain et au nord de la route sidi mraieh. Les parts à l'indivision consistent en un terrain nu non exploité, d'une superficie de 928.172 m² en co-propriété avec d'autres personnes dans le TF n° 915 Zaghouan.

5- La mise à prix : Fixée à la somme de vingt deux mille neuf cent soixante sept dinars 616 Millimes (22.967d616) selon l'expertise établie par l'expert judiciaire Abdelhamid Nabi et ordonnée par monsieur le président du tribunal de 1ère instance de Zaghouan le 18/01/2021 sous le numéro 76585.

6- Date, heure et lieu de l'adjudication : Le cinq février deux mille vingt quatre (5/02/2024) à 9H du matin et les heures qui suivent à la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Zaghouan.

7- La visite de l'immeuble : Tous les jours au long de la semaine.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien être munis d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023R03090VEPA1

---

**Vente immobilière aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Maître Zouiter Lotfi**

**Avocat**

**Rue Elmarifa Moknine**

**73439511**

**MF : 791089/B**

Demandeur poursuivant :

Fatma Chekel au profit d'elle-même et au profit de ses enfants ; Seifeddine Dlala, Souha Dlala, Maha Dlala et Nouha Dlala par procuration /Rue Hédi Chaker Ksar Helal / C.I.N 03978197

Défendeur poursuivi :

Sami Dlala / Ouled Said Sidi Bannour / CIN 04169111

Avocat poursuivant :

Maître Zouiter Lotfi avocat / Rue Elmarifa Moknine MF : 791089/B.

Immeuble à vendre :

Un terrain clôturé sis à Sidi Bannour Moknine (à proximité de lycée) / d'une surface de 800 mètres carrés environ contient une chape en béton et deux portes.

Délimité : Sud : rue / Nord : Adel Hajria / Ouest : Fils Hédi Daou et Jilani Daou / Est : héritier Najib Aouinette.

Mise à prix :

La mise à prix : Fixée à la somme de cent vingt et un mille sept cent dinars (121700d000) Selon l'expertise daté du 9/10/2023 de Mohamed Elkhal nommé par ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Monastir n°25917 daté du 19/9/2023

Date et lieu de la vente :

Mercredi 31/01/2024 neuf heures du matin devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

2023S01539VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé**

**Après réduction de 40%**

**Me Med Haithem Ben Maklouf**

**Avocat à la cour de cassation**

Les poursuivants :

- Leila bent Abdelhamid Souid, Monia bent Abdelhamid Souid, demeurantes à Msaken, élues leurs domicile légal

le bureau de leurs avocat Maître Med Haithem Ben Maklouf, avocat à la cour de cassation, sis à la rue des fleurs, Msaken, Sousse MF : 1059253V.

L'avocat poursuivant : Maître Med Haithem Ben Maklouf, avocat à la cour de cassation, sis à la rue des fleurs, Msaken, Sousse - Téléphone : 73264360, Fax : 73260557.

La partie saisie :

Mohamed ben Abdelhamid Souid, travailleur, CIN n°02996690 du 8/5/2018, sis à rue Caire n°08, Msaken Sousse.

L'immeuble objet de la vente : Il s'agit d'un immeuble nommé «Souid» objet du titre foncier n°171619 Sousse composé de la parcelle n°01 du plan du jugement d'immatriculation n°14999 et c'est une maison ancienne composée d'un hall non couverte et du coté frontale un appartement d'un escalier non couverte sis sur le coté du nord de la rue de la Caire de la médina ancienne de Msaken, entouré du nord maison Med Chouchen d'une partie et Med Bouargoub d'autre part et du sud rue de la Caire d'où l'entrée, l'est maison Ali Hmida et de l'ouest Maison Med Bouslama et Maktouf Engazzou.

La superficie du terrain est 214 m², la superficie couverte du 1er étage 157 m² du hall de 57 m² et l'étage supérieur 118 m².

Les charges réelles et les prénotations grevant l'immeuble saisi : Pas de charges et prénotations grevant la totalité de l'immeuble saisi.

La mise à prix après réduction de 40% : a été fixée à cent cinquante cinq milles cent soixante dinars (155.160,000 dinars).

La date et le lieu de la vente : Le jeudi 8 février 2024 à partir de 9 h et suivant près la chambre des ventes immobilières du Tribunal de 1ère Instance de Sousse.

La visite : Tous les jours de 9 h à 18 h.

Conditions de participation : Toute personne désirant participer aux enchères, doit désigner un avocat et présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable d'un montant aux moins égal au tiers (1/3) de la mise à prix.

Les étrangers doivent avoir être munis des autorisations administratives exigées par la loi.

Consultation du cahier des charges : Une copie du cahier des charges est mise à la disposition de toutes personnes intéressées et ce auprès du Greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse et à l'Etude de Me Med Haithem Ben Maklouf, l'avocat poursuivant.

2023S01546VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques d'un terrain Non Bâti**

Poursuivant : SOCIETE EL ATHIR SERVICES, en la personne de son représentant juridique, inscrite au registre commercial auprès du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B141261996. Siège social : Rue Khair-Eddine Pacha n°27 Tunis.

Partie poursuivie : Héritiers Hassen Bell Abderrazzak Kabboudi.

Résidants à : Rue de l'Environnement Zaouièt Kontech Jammel Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Frih Naim, avocat à la cour d'appel, Rue Chaaben El Bhouri, Houmet Trabelssia, Monastir.

Terrain objet de la vente :

- Il s'agit du Lot de terrain nu non Bâti, d'une Contenance de 1412 m² de Titre foncier n°13795 Monastir, d'une Contenance total de (5093) m², situé dans la Zone Communale de Zaouiet Kontech, comprise dans le Plan d'aménagement, objet du Lotissement appliqué sur la Parcelle Cadastrale n°29 Secteur «C» Zaouiet Monastir, lotissement Approuvé par La Commune sise nommée et le ministère des travaux Publiques Direction de Monastir.

- Le lot objet de la présente vente aux enchères est ainsi délimité :

Sud : Riverain Inconnu.

Est : Fatma Kabboudi et des Inconnus (avec des Lots Séparés).

Nord : Bouraoui Chtioui et Hassine Dali (avec des Lots Séparés).

Ouest : Salem Chaieb.

Mise à prix : La mise à prix du terrain mis à la vente de 1412 m² est fixée de trois cent cinquante trois mille Dinars (353000.000d) plus les frais d'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : elle aura lieu le mercredi 31 janvier 2024, au tribunal de première instance de Monastir, à partir de 9 H et suivant à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance, au palais de justice de Monastir.

Visite de terrain et consultation du cahier des charges : Pour plus amples renseignements, contacter le greffe du tribunal de première instance de Monastir et l'Etude de l'avocat poursuivant Maître Frih Naim, avocat à la cour d'appel, Rue Chaaben El Bhouri, Houmet Trabelssia, Monastir.

La visite de terrain est possible pendant tous les jours de la semaine.

2023S01547VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Ben Abdallah Rim**

**Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax**

**M.F : 000 PA 808008W**

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Riadh Hachicha, commerçant, titulaire de la CIN n°05362946, demeurant à la route de Tunis km 2.5 impasse «taktak» Sfax 3002

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un appartement sis au premier étage de la propriété située à Sfax, sur la route de Tunis km3 à rue

«fleur de printemps», à environ 500 m de la route principale, la superficie de l'appartement, qui est en cours d'achèvement et n'est pas complètement construite, est d'environ 160 m². Il contient un salon *Un séjour qui ouvre sur le dit salon *Un petit couloir *Une cuisine non encore équipée munie d'un balcon et *Une suite de nuit qui contient 2 chambres, un petit hall, une salle de douche inachevée, une 3ème chambre avec une douche privée.

Les murs intérieurs et extérieurs de l'appartement sont entièrement enduits de ciment, tout le sol est en ciment et il n'y a aucun équipement en bois ou sanitaire. Les escaliers menant à l'appartement sont communs avec l'appartement qui la limite du coté sud. Ils sont encore à leur première étape avec du ciment uniquement.

La construction est limitée de l'Est par rue fleur du printemps d'où son entrée principale, de l'ouest par Ghram, du sud par les escaliers communs et l'appartement de Anis Hachicha et du nord par Rekik.

La mise à prix : 96.000.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 5/02/2024 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2023X01672VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Ben Abdallah Rim**

**Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax**

**M.F : 000 PA808008W**

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, Société Anonyme, siège social 139 avenue de la Liberté Tunis, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B19321997.

Partie saisie : Salah Ben Mohamed Essaleh Essghir, ouvrier, titulaire de la CIN 01317657, demeurant à la route Sidi Mansour km 5 impasse Hdiji Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain sis à Sfax à route Saltnia km 13 plus précisément dans la zone Saadi Oulad Haj Omar, dont l'accès se fait par une petite voie dont la longueur n'excède pas 300 m, mesurant du sud vers le nord environ 34m et de l'Est vers l'ouest environ 71 m.

La propriété comprend plusieurs bâtiments adjacents, détaillés comme suit :

Un bâtiment sous forme de FRIGO, d'une superficie d'environ 153,25 m², contenant 2 sections, une toiture et des murs enduits de briques à une hauteur de 6 mètres. Son sol, ses murs et son plafond sont recouverts de plaques épaisses avec isolation thermique, il est accessible par une porte en fer. Il contient plusieurs fenêtres supérieures pour la ventilation et quelques équipements adaptés à son activité

- Une habitation d'une superficie d'environ 54 m², avec 2 pièces - une salle de bain - une petite cuisine et une véranda. Son toit est en carton ondulé, ses murs sont en brique, plâtrés à l'intérieur et à l'extérieur, et non peints. Les portes et fenêtres sont en planches à clin simples.

Une pièce latérale, d'une superficie d'environ 15,20 m². Elle est construite en briques et couverte d'un pilier. On y accède par une porte en fer.

Il y a un majal adjacent à la résidence. La propriété est équipée de lumière électrique et d'eau potable.

La totalité de la propriété est limitée du Sud par Jamel Mzid, de l'Est par Halima Saadawi, du Nord par Fatima Saadawi et de l'Ouest par une voie d'où l'entrée.

La mise à prix : 275.000.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 5/02/2024 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à Sfax rue Aboukacem Chebbi.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2023X01673VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Amous Abdelhamid**

**Avocat à la cour de cassation**

**31 Avenue Farhat Hached Sfax**

Il sera procédé à la vente immobilière aux enchères publiques à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 sis à la zone 2, 4 rue Ahmed Aloulou prés de la CNSS Sfax le Mercredi 31/01/2024 à 9 heures du matin.

Partie poursuivante :

- Banque Internationale Arabe de Tunisie société anonyme son registre de commerce n°B187881996 représentée par son représentant légal dont le siège social est au 70,72 avenue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie :

- Monsieur Hassen Ben Mohamed Ben Hassan Kharrat représentant commercial de Société demeurant à l'avenue Bourguiba rue Elmoiz n°9 bis Elain Sfax CIN n°05299058.

Avocat poursuivant :

- Maître Amous Abdelhamid avocat à la cour de cassation demeurant au 31 avenue Farhat Hached Sfax.

Immeuble saisi :

Il s'agit d'une parcelle de terrain rectiligne clôturée du côté Est et Ouest Nord seulement sise à la route Elain km 8 de Sfax ville à gauche du côté de la route classée municipalement à l'avenue Habib Bourguiba une route godronnée de 10m de large après l'école primaire Marquez Aloulou et la mosquée

Elferdous rue Agareb d'où à gauche un sentier de 8m pour arriver à l'entrée principale d'une superficie globale environ de 407 m².

Délimité au Nord Mohamed Kharrat père de la partie saisie à l'Est un sentier de 8 m d'où l'entrée à l'Ouest Moîez Kharrat au Sud un passage godronné de 10m rue Magreb d'où l'entrée du garage.

Du côté Nord Est en passant au Sud 17,60m puis vers le Sud avec inclinaison sous forme d'angle vers l'Ouest 4,82m puis de nouveau vers l'Ouest 17,75 puis vers le Nord 15,90m puis vers l'Est 09,76m puis vers le Nord 16,70m puis vers l'Est jusqu'au point de départ 11,40m.

Y renferme une villa moderne nouvellement construite une porte Est en fer avec un seul portail de 1,15m de large et 2,20m de hauteur la superficie couverte 224m², un couloir ouvert en faïence, un jardin de 2 côtés avec des fleurs puis une véranda incliné de 3,33m du côté Nord une véranda en demi cercle de 4,50m de diamètre.

Au coin Sud de la 1ère véranda une porte en bois avec 2 portails de 1,35m et 2,20m de hauteur arrivant à un hall à l'entrée de 4,08m du côté Est Ouest de 2,55m de large à gauche de l'entrée du hall une pièce salon de forme incliné du côté Sud Ouest vers le Nord 4,08 m puis vers l'Est 4,02m puis vers l'Est puis vers le Sud 5,15m puis vers le Sud 3,16m puis vers l'Ouest jusqu'au point de départ 4,08m comportant 2 fenêtres Est avec 2 portes en fer desserrant à une véranda une autre fenêtre Est Ouest.

Au milieu le mur Ouest du salon une porte en bois avec 2 portails ouvrant sur la largeur arrivant au Séjour de 5,58m Est Ouest de 4,01m de large avec 2 fenêtres une Est en face du hall 3 escaliers en marbre de 3,80m de 3,72m de large Est Ouest y existe une porte au bois avec un portail ouvrant à l'Ouest arrivant à une chambre de 4,64m du côté Nord, du côté Sud 3,30m, du côté Est 2,75m, du côté Ouest 4,09m comporte une fenêtre.

A l'avant de la chambre une salle de bain de 3,05 m sur 2m avec lavabo une toilette de 2,23m sur 2m avec une fenêtre.

Une porte en bois ouvrant à la cuisine de 6,40m sur 3,95m avec un placard le coin Sud réservé pour cuisiner le coin Nord pour manger au coin Nord Ouest de la cuisine une porte en bois arrivant à un espace de 8,20m sur 3,14m comportant une citerne pour l'eau de pluie le planché est couvert de carrelage dont le hauteur est de 2,40m.

Le parterre de la totalité de la construction et un mélange de marbre et de carrelage marbré sauf la cuisine.

Le coin sanitaire et les salles de bain en carrelage parterre les trois en ciment devancé de faux plafond pour ce qui est du salon et le séjour 3,25m pour ce qui est le plafond des chambres et la cuisine et la salle de bain 2,85m avec plusieurs formes par différence des chambres et les couloirs et salle de bain et la cuisine avec plusieurs lampes.

Les murs extérieurs en prière les séparations en brique couverte de ciment le tout peint les portes en bois luxueux les fenêtres en aluminiums avec michelairs protégé par des fenêtres en fer équipé d'électricité moderne.

Le local est loué à Monsieur Ahmed Ben Mohamed depuis le mois de Septembre 2019 moyennant un loyer mensuel de 350 D.

Mise à prix :

- Deux cent dix huit mille Dinars outre les frais.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail. Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouvernorat. Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit 72.666,666 D.

2023X01679VEPA1

**Adjudication après réduction du prix de vente de 40 %**

**Cabinet maître Karray Rached**

**Avocat à la cour de cassation à Sfax**

**Tél : 74 299 083**

L'adjudication aura lieu le lundi 22/01/2024 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax 1 rue Abu El Kacem Echebbi à Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE.

Avocat saisissant : Maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis à la rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Sabri Mdallel demeurant à la route de Mahdia km 6 avenue Mongi Slim, Sakiet Eddayer 3011 Sfax Titulaire de la cin 05302092.

Bien objet de la vente aux enchères :

La totalité d'un bien consistant en un appartement d'une superficie de 120 m² composé de trois chambres, une salle centrale, une cuisine et une salle de bain. Cette construction est surplombée d'un studio qui comporte une chambre, une salle centrale et un coin sanitaire sa superficie est de 45m².

Le bien saisi est délimité au sud par Mokhtar Mosfar anciennement et actuellement Kamel Makni, à l'est Mohamed Mdallel, au nord Salwa Louati et à l'ouest une rentrée commune d'où son entrée.

Il est pourvu de l'électricité et de l'eau potable.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : soixante-treize mille huit cent dinars (le prix avant réduction de 40 % était de cent vingt-trois mille dinars)

Expert désigné : Mr Sami Mzid : n° de tél 74406430.

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratifs, pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première

instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

Mention spéciale : toute personne désirant participer aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix par la voie d'un avocat avant le début des enchères.

2023X01680VEPA1

---

**Adjudication après réduction du prix de vente de 40 %**

**Cabinet maître Karray Rached**

**Avocat à la cour de cassation à Sfax**

**Tél : 74 299 083**

L'adjudication aura lieu le mercredi 24/01/2024 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax 2 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS zone Sfax El Jadida à Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE.

Avocat saisissant : maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis à la rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteurs poursuivis : 1 : Khiria Bent Ibrahim Mrad, demeurant à la rue Mohamed Krichen à Sfax -débitrice principale titulaire de la cin n°05849638.

2- Taher Ben Amor Ben Yahya, demeurant à l'avenue d'Algérie à Sfax, et à la route de Gabès km 9 cité Tyna à Sfax (caution hypothécaire) titulaire de la cin n°04860760.

Bien objet de la vente aux enchères : La totalité de la propriété d'une superficie de 99m² dénommée «El Izdihar» objet du titre foncier n°97969 Sfax sise à la cité nouvelle Tyna à la route de Gabès km 10 elle est délimitée au sud par la rue Kettana, à l'est Moncef Ben Rhouma au nord Taieb et à l'ouest une rue.

La propriété consiste en un étage au sol de 99 m² il comporte une véranda, une salle centrale, deux pièces, une cuisine une salle d'eau avec une douche, un garage et des escaliers menant aux étages supérieurs.

Le premier étage d'une superficie de 111 m², il comporte un couloir et une salle de réception, deux chambres, une cuisine, une salle d'eau avec une douche et un balcon.

Le deuxième étage d'une superficie de 111 m² en cour de construction, il comporte un espace pourvue d'une porte qui mène à un couloir qui longe deux chambres, une cuisine, une salle d'eau avec une douche.

La totalité de la propriété est pourvue de l'électricité et de l'eau courante.

L'étage au sol et le premier étage sont occupés par des tiers pour un loyer mensuel de 550 dinars, le deuxième étage est occupé comme habitation par la partie garante Taher Ben Amor Ben Yahya.

La mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : cent sept mille huit cent vingt dinars.

Expert désigné : Mr Salah Ghribi son numéro de téléphone est le 98438906.

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratives, pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax2 où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

Mention spéciale : toute personne désirant participer aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix par la voie d'un avocat avant le début des enchères.

2023X01681VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

Poursuivants : Compagnie Internationale de Leasing, au nom de son représentant légal, société anonyme, RNE n°0381878S, 16 Rue Jean Jaures Tunis.

Partie saisie : Hamdi Bahri, Entrepreneur en construction, demeurant à kassas Bouali Sakeit Eddayer Sfax, Titulaire de la CIN 08775047.

Avocat poursuivant : Maître Hassene Abid, Avocat, Rue Ali Bech Hamba, imm. El Manar 1er étage, Sfax.

L'immeuble à vendre : la totalité de la propriété consistant en un terrain nu clôturé et ayant une porte en acier d'une superficie (897 m²) sis à la Route de Tunis Km 16 Sidi Salah Sfax dans une route secondaire à gauche vers le centre ville. Ses dimensions de l'est vers l'ouest 66.51m et vers le sud 3m et vers l'est 35.80m et vers le sud 24 m et vers l'est 27.15 et vers le nord 27.90m. Elle est limitée des cotés Nord par une mosquée et de l'Est par les héritiers de Mohamed ben Brahim Ben Salah, du coté Sud par Ayman Zamit et du coté Ouest par Abdlatif Riguen. Elle est composée aussi de quelques nouveaux arbres et dans son coin nord est existe un garage de 8.45 de longueur et de 4.10 m de largeur et sa superficie est environ 34 m et son toit est en béton et ayant une porte en acier.

Mise à prix : Soixante milles dinars (60.000.000 DT) outre les frais.

La vente aura lieu le lundi 29 janvier 2024 à partir de 9 heures du matin à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax Rue Abou ElKacem Echabi Sfax.

L'immeuble saisi peut être visité tous les jours de la semaine pendant le temps du travail. Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax où le cahier des charges a été déposé et au cabinet de Maître Hassene Abid avocat à Rue Ali Bech Hamba, imm. El Manar 1er étage, Sfax.

2023X01684VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Etude Maître Tarek Ben Fredj**

**Avocat auprès de la cour de cassation**

**20, Avenue Les Etats Unis d'Amérique Le Belvédère - 1002 - Tunis**

**Tél : 71 796 376**

**Fax : 71 894 223**

**M. Fiscal : 386961HAP000**

Partie poursuivante : La Banque Tuniso-Koweitienne dument représentée par son Directeur

Général, SA, immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique numéro 012357 S, dont le siège social est à Tunis, 10 bis, avenue Mohamed V, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Tarek Ben Fredj sis au 20 Avenue Les Etats Unis d'Amérique - Le Belvédère - 1002 - Tunis.

Parties saisies : 1) Mr Abdelfatteh Ben Necib Helali, titulaire de la CIN n°02481127, demeurant au 18 Rue Fondok Jedid - Dar Fadhal - La Soukra - Ariana.

2) Madame Monia Bent Amara Arfaoui, titulaire de la CIN n°07764234, demeurant au 18 Rue Fondok Jedid - Dar Fadhal - La Soukra - Ariana (en qualité mariée sous le régime de la communauté des biens).

Avocat poursuivant : Maître Tarek Ben Fredj 20, Avenue Les Etats Unis d'Amérique - Le Belvédère- 1002 - Tunis. M.F 386961HAP000

Les immeubles saisis :

L'ensemble des 100/7513 parts indivises revenant à titre de propriété aux parties saisies et à raison de la moitié chacun, objet du titre foncier n°56060 - Tunis, d'une superficie totale de 7513 m² soit 7513 parts, dénommé «NAKHLA 37», qui consiste en un terrain à vocation d'habitation, de la parcelle n°20 sise à Ariana, délégation et gouvernement.

Le dit bien se compose d'un :

- Immeuble avec Rez-de-chaussée, fini et destiné à l'habitation avec une salle de séjour et deux chambres à coucher et cuisine et WC, équipé de la STEG et de la SONEDE.

- Et aussi un 1er étage non fini, clôturé par des murs de 2m d'hauteur.

- Porte métallique de la clôture d'en face.

Les charges : la dite propriété est grevée des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de (60.000,000dt) inscrit 29/11/2016 (volume Ariana 01/2013 - n° 1/10406) au profit de la BTK.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 3/10/2023 au profit de la partie poursuivante (vol Ariana 02/2023 - n°5234).

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (118.578,300 TND).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 29/01/2024 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana sis à cité administrative - Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance Ariana.

2023403085VEPA1

---

**Vente Immobilière aux enchères publiques**

Poursuivante : Qatari National Bank Q.N.B. en la personne de son représentant légal, Société anonyme, sise à la rue cité des sciences Tunis, Registre de commerce Tunis n°B122251996. M.F. : 014247 W.

En sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie : Société Behy Invest Holding. S.A. identifiant unique : 1077987F, dont le siège social est à la route de Mornag Klm 7 zone industrielle Ben Arous.

En sa qualité de caution hypothécaire solidaire et partie saisie.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Parts indivises objet de la vente :

L'Immeuble objet du T.F. n°8040 Ben Arous dénommé «les Orangers», se situe sur la route régionale n°35 reliant Mornag et Ben Arous à la zone industrielle de Ben Arous.

L'Immeuble consiste en une parcelle de terrain de forme convexe dont la façade principale est au coté sud ouest sur la route régionale n°35, les limites de l'immeuble visibles sur les lieux d'une partie par la route suscitée, et des autres cotés par des immeubles de voisinage mitoyennes. L'immeuble contient une construction à vocation industrielle et commerciale composée d'un sous sol, un rez-de-chaussée partiel et un étage.

- Le sous sol : couvre en partie du coté nord est de la construction du rez-de-chaussée dont on peut y accéder par des escaliers menant à un couloir du coté droit, du coté gauche se trouve un dépôt. D'une superficie de 984 m².

- Le Rez-de-chaussée : composé de 2 parties, une en façade du coté de la route régionale n°35, composé de plusieurs locaux commerciaux vacants. Au milieu se trouve la cage d'escaliers menant à l'étage supérieur. Ces locaux couvrent 620 m². L'autre partie se trouve à l'arrière de l'immeuble dont l'entrée principale est du coté sud par le jardin menant directement à un couloir, à sa droite se trouve 2 dépôts, à sa gauche se trouve un 3ème dépôt contenant 3 bureaux, au bout du couloir se trouve un 4ème dépôt. La superficie de cette partie est de 2064 m².

- Le 1er étage : on peut y accéder par la cage d'escaliers menant du rez-de-chaussée. A sa droite se trouve 3 bureaux, à la gauche d'autres bureaux. A l'entrée un couloir menant à 8 bureaux. La superficie de cet étage est de 620 m².

L'immeuble est immatriculé objet du T.F. n°8040 Ben Arous d'une superficie totale de 5240 m², composé des parcelles n°10-18-28-44 du morcellement du T.F. n°85918.

L'expert Mr Othmen Mehri a constaté qu'une partie du terrain d'une superficie de 700 m² du coté Nord Est de l'immeuble est exploitée par une tierce personne sans qualité légale, elle n'est pas exploitée par la défenderesse qui encore propriétaire de l'immeuble selon le certificat de propriété.

Mise à prix :

Sept million deux cent quarante mille cinq cent douze dinars et 320 Millimes (7.240.512,320) hors frais.

Date et lieu de vente :

Le Jeudi 1 Février 2024 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Ben Arous.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023403092VEPA1

## Avis aux créanciers

**Vente d'un terrain à Bouhjar**

**STE D'ELEVAGE de Monastir - SA**

**Cité El Agba route de Khnis 5000 Monastir**

**Identifiant unique : 009021 VPM/000**

En exécution de l'ordonnance rendue par le juge de l'entreprise du tribunal de première instance de Monastir du 26/12/2023 l'administrateur judiciaire informe le public qu'il compte mettre en vente au plus offrant après réduction de 20% de la valeur de l'expertise du terrain d'une superficie de 14936 m² et objet du titre foncier n°51571 Monastir aux conditions suivantes :

- Valeur après réduction de 20% : 4.182.080,000 DT

- Caution : 100.000,000 DT

- Dernier délai de remise des offres lundi le 12 février 2024

- Les offres sont à envoyer selon cahier des charges à l'administrateur judiciaire Naoufel Bouzgarrou dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4000 Sousse Tél : 29.452.878/98.240.982.

2023S01538VEPA2

**Appel d'offres n°06**

**Cession de la société**

**LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS DE FACON GLOBALE A AUTRUI**

**SA**

**Capital : 32885960,000**

**RNE : 0004507R**

**N° d'affiliation à la CNSS : 27949/13**

**SS : Rue Ibn Khaldoun 4018 Sousse**

Conformément à la décision rendue par le Tribunal de première instance de Sousse en date du 22/5/2023 dans le cadre de l'affaire n°232/32 qui a ordonné à l'administrateur judiciaire Mr Belgacem Ben Khaled de compléter les procédures de cession de la société LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS inscrit au RNE sous n°M0004507 R d'une façon globale à autrui et la décision rendue par la chambre commerciale audit tribunal dans l'affaire n°232/32 en date du 25 décembre 2023 de portant prolongation des délais de réception des offres qui a ordonné à l'administrateur judiciaire de compléter les procédures des annonces de la cession de l'établissement débiteur la société LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL (AMS ) pour une mise à prix de cinquante huit millions sept cent quatre vingt neuf mille huit cent trente dinars 960 millimes (58.789.830,960). Ceux désirant l'acquisition de l'établissement sus indiqué peuvent contacter le contrôleur d'exécution Mr Belgacem Ben Khaled IMMEUBLE EL AHMADIA 1er étage n°2 Rue Georges Gorse LA CORNICHE SOUSSE (Tél et Fax : 73217330 portable 98401023) pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de 200,000.

Les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le contrôleur d'exécution.

Les offres doivent être adressées à Mr Belgacem Ben Khaled à l'adresse sus indiquée par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

Appel d'offres relatif à l'achat

DES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le vendredi 2 Février 2024.

2023S01544VEPA2

**Appel d'offres n°03**

**VENTE D'UN LOT DE TERRAIN AVEC TOUTES SES COMPOSANTES**

**APPARTENANT A LA SOCIETE TUNISIENNE DES PEINTURES PUREX - SARL**

**Capital : 60.000,000 DT**

**ID : 0023282 A**

**N° d'affiliation à la CNSS : 13449553**

**Siège social : Zaouit Sousse Avenue 7 Novembre Sousse**

**Et la vente d'un lot de terrain appartenant au gérant failli de ladite société**

**Sis à Sahline Monastir**

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de 1ère instance de Sousse sous le n°5267 en date du 12/02/2018 portant faillite de la SOCIETE TUNISIENNE DES PEINTURES PUREX et la décision dudit tribunal en date du 25 Décembre 2023 il a été ordonné au syndic de faillite Mr Belgacem BEN Khaled de compléter les annonces de la cession d'un terrain consistant au lot n°14 bis extrait du titre foncier n° 17000 avec toutes ses composantes à son état appartenant à ladite société sis à la zone industrielle à Sidi Abdelhamid Sousse avec une mise à prix fixée à un million quatre cent trente quatre mille deux cents dinars (1.434200.000) ainsi que la vente du terrain appartenant au gérant failli objet du titre foncier n°45213 avec une mise à prix fixée à cent mille dinars.

Ceux désirant l'acquisition des deux terrains sus indiqués peuvent contacter le syndic de faillite de ladite société Mr Belgacem Ben Khaled son Bureau à l'Immeuble El AHMADIA 04 Rue Georges GORSE 4000 Sousse (73217330- 98401023) pour le retrait des deux cahiers des charges desdits terrains contre le paiement d'un montant global de 300 dinars. Les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le Syndic de faillite précité.

Les offres doivent être adressées au syndic de faillite Mr Belgacem Ben Khaled à son adresse précitée par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir

Appel d'offres relatif à l'acquisition de deux terrais dans le cadre de la faillite de la société PUREX le dernier délai de remise des offres est fixé pour le vendredi 2 Février 2024.

2023S01548VEPA2

---

**Travaux Publics et Hydrauliques Faillite de la société**

**Faillite de la société Reliure d'Art**

**Société à responsabilité limitée**

**Siège social : Zone Industrielle Poudrière 2 n°441 Sfax**

**Identifiant unique : 0043427K**

La chambre commerciale du tribunal de première instance de Sfax a rendu en date du 19/12/2023 sous le n° d'inscription 315 un jugement dont la teneur suivante :

- La déclaration en faillite de la société Imprimerie Reliure d'Art domiciliée : Zone Industrielle Poudrière 2 n°441 Sfax, et la fixation de la date du 19/12/2022 comme date de cessation de paiement.

- La nomination de Madame Fatma EL Wesleti comme juge commissaire de la faillite;

- La nomination de l'Expert Comptable Monsieur Abdeljelil Bouchaala comme syndic de la dite faillite qui a élu son siège à l'adresse suivante :

Route de Gremda km 0.5 Imm ASMA PALACE MEZANINE Sfax.

Tél : 74404617 - 98 411940

A cet effet, le syndic de la faillite invite toute personne intéressée par cet avis de présenter ses dettes accompagnées des pièces justificatives à son adresse sus indiquée à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne dans les quinze (15) jours conformément aux dispositions de l'article 531 de la Loi n°2016-36 du 29/4/2016.

2023X01682VEPA2

---

**Distribution de deniers**

Le greffier de la chambre de distribution des deniers auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis avise qu'il sera procédé à la distribution de la somme (13.550.000 d) consignée à la Trésorerie Générale de Tunis suivant reçu n°R008214 du 6/8/2023, par Me Rafika FERSI avocate auprès de la cour de cassation au nom de son client Mohamed Ben Touati en vertu de quoi est enrôlée l'affaire n°2081 à l'encontre de la caisse Nationale de Sécurité Sociale et Cie. Tout créancier désirant participer devra produire ses titres de créance au greffe dudit tribunal dans les 30 jours à partir de la publication du présent avis sous peine de forclusion.

L'article 468 CPCC dispose que tout créancier désirant participer à la distribution est tenu à peine de forclusion de produire ses titres de créance au greffe dudit tribunal dans un délai du 30 jours à partir de la publication au JORT ou de la réception de la lettre recommandée, il doit en outre demander la collocation par l'Intermédiaire d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertions et sommations, prévus aux deux articles précédents.

2023403073VEPA2

**Avis de distribution**

**Affaire 2076**

**République tunisienne ministère de la justice**

**Tribunal de première instance de Tunis**

Conformément à l'article 468 CPCC et sur autorisation du juge chargée de la répartition des fonds au tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire 2076 d'ouvrir la procédure de distribution d'argent déposé aux créanciers et selon la requête de distribution déposée par Maître Hanafi Mehrez l'avocat à la cour de cassation son bureau situé au 64 rue de Syrie Lafayette Tunis son matricule fiscal sous le numéro 1107852J/P/A/000 et la somme déposée est 57.105.119 dinars à la caisse des dépôts et consignations de la trésorerie publique tunisienne le 24/5/2022 selon le reçu de dépôt n°M035263.

Qui conque voudra contribuer à la distribution doit fournir dans les trente jours suivant la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne les pièces justificatives de sa dette par un avocat au greffe du tribunal mentionné sinon son droit à ces contributions sera abandonné et libérée annonce rédigée en application des articles 466 et 468 CPCC. En outre il énoncera les causes de préférence de sa créance le cas échéant.

2023403077VEPA2

---

**Appel d'Offres**

**La cession d'un fonds de commerce**

**Sis au centre commercial Tunisia - Mall II les Berges du Lac - Tunis**

En vertu de l'ordonnance rendue par le juge commissaire auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 20 décembre 2023, M. Adel GHLISS, syndic de faillite de la société «MOA DISTRIBUTION» Désigné par le jugement de faillite rendu en date du 30/5/2023 sous le n°950, annonce la cession du fonds de commerce situé au centre commercial Tunisia-Mall II Les Berges du Lac - Tunis.

Ceux désirant participer, doivent se présenter au bureau du syndic sis au 2bis Rue de l'argentine, Immeuble Argentina, 5ème étage bureau n°4 le Belvédère 1002 Tunis (tél 21470591) et retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme non restituable de 100,000 d.

Dernier délai de remise des offres est fixé au 15/02/2024.

2023403083VEPA2

---

**Nomination d'un liquidateur judiciaire**

En vertu de l'ordonnance sur requête n°85481 rendu par le Tribunal de première instance de Zaghouan, il a été décidé la nomination de Mr Seifeddin Sbai en tant que liquidateur judiciaire de l'immobilier agricole à Zaghwen objet de titre foncier n°12722 Zaghouan, en vue de la recenser, et préparer un projet de répartition entre les associés, tous intéressés peuvent contacter le liquidateur susmentionné au 19 rue Naplouse deuxième Etage Tunis (Tél : 92508028/29771784).

2023403086VEPA2

---

**Nomination de liquidateur**

Suivant ordonnance sur requête n°36853 émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 8/12/2023 il a été décidé la nomination de Madame Faouzia ABBES domiciliée au 11, Rue Belhessen Jrad cité administrative Ariana - Tél : 56050626, en qualité de liquidateur des biens communs entre Lassad Gharbi titulaire de la CIN n°001733149 et Malika Jlassi titulaire de la CIN n°02344095.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2023403093VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE HAVAS TUNISIE**

**Société anonyme**

**Au capital de 300 000 dinars**

**Siège social : rue de la feuille d'Erable, Tanit Business Center, App 206, Les Berges du Lac II - Tunis**

**Identifiant Unique : 1164015X**

Le conseil d'administration de la société Havas Tunisie, réuni le 3/11/2023, invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 23/01/2024 à 10 heures par visioconférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019;

2. Approbation des modalités exceptionnelles de la tenue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire;

3. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

4. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

5. Examen et approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

6. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 et suivants et 475 du Code des sociétés commerciales;

7. Présentation du courrier reçu par Al Karama Holding de la part de Monsieur Michel DOBKINE, Secrétaire Général de Havas Participations, en date du 5 septembre 2023

8. Quitus aux Administrateurs;

9. Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

10. Décision sur l'attribution de jetons de présence;

11. Ratification de la nomination d'un nouvel Administrateur décidée par le Conseil d'Administration dans sa séance du 3 novembre 2023 ;

12. Pouvoirs en vue de formalités.

2023R03080SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**ILVA MAGHREB SA**

**Société anonyme en cours de liquidation**

**Au capital de 1.800.000 dinars**

**Siège social : 34, Place du 14 Janvier 2011 - Tunis 1001**

**Identifiant unique : 0002491S/A/M/000**

Messieurs les actionnaires de la société ILVA MAGHREB SA, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 01 février 2024 à 12 heures au siège de la société ILVA Spa à Milano (Italie), Via Fabio Filzi n°8, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de liquidation relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2023,

- Approbation des états financiers de la société se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2023,

- Liquidation définitive de la société.

- Quitus au liquidateur.

- Questions diverses.

Tous les documents se rapportant à la présente réunion sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société fixé au 34, Place du 14 Janvier 2011 - Tunis 1001.

2023403072SANB3

**SOCIETE RESIDENCE DJERBA AZUR**

**Siège social : Sidi Mehrez Houm Souk Djerba**

**Matricule fiscal : 769 212 D**

Le Conseil d'Administration de la Société Résidence Djerba Azur informe les actionnaires de la dite société, qu'une assemblée générale ordinaire aura lieu le mercredi 31 janvier 2024, à 10h30 dans les locaux de Groupe Azur 5 rue de Barbieux 59 100 ROUBAIX.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement de retard quant à la réunion de la présente assemblée ;

- Lecture et Approbation du rapport du conseil d'administration (gestion) relatif à l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports (général et spécial) du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2022 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion afférente à l'exercice 2022 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes pour les exercices 2023-2024 et 2025;

- Questions diverses ;

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publication légale.

2023403076SANB3

# *DIVERS*

## Avis au public

**Perte d'un acte de propriété**

Mr Makram Mohamed Ben Salem Ben Ali ABICH, titulaire de la CIN n°06822214, pour le compte de son père décédé Salem ABICH, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/14818, objet du titre foncier n°62313 Kairouan sis à délégation Beni Hassène Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police à Beni Hassène sous n°230 le 21/12/2023.

2023S01545DIVD2

---

**Perte d'un acte de propriété**

Mr Mahmoud Ben Amor Ben Salah Khalfaoui, titulaire de la CIN n°02026628, déclare la perte de l'acte de propriété objet du titre foncier n°30577 Kairouan sis à Imadet Zaafrana délégation Kairouan Sud, Gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la Garde Nationale de Kairouan Sud sous n°2319 le 7/11/2023.

2023S01549DIVD2

---

**Avis**

Les héritiers d'El habib Benabdallah porte à la connaissance du public la perte de son titre n°21700/2 appartient à l'ensemble de la propriété faisant l'objet de l'acte immobilier n°103781 Sfax d'une superficie 20240 m² situé à el Mahres Sfax. Toute opposition est recevable au bureau du notaire Ben Amira Ezzeddine à la Médina Arabe n°7 rue des Notaires Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours.

2023X01674DIVD2

---

**Avis**

Héritiers Jallouli Taieb B Mahmoud, déclarent qu'ils ont perdu leurs titre de propriété du terrain composé borj situé à la Route de Téniour km 05 Sfax, provenant par acte d'achat du 16/6/1963 enregistré le 14/8/1963 n°250 par les deux notaires Chaffi Med et Koubaa Mohamed.

Ils souhaitent extraire un autre qui remplace le premier.

Et celui qui a une contestation se présente par une opposition écrite au Notaire Mziou Lotfi Sfax dans un délai qui ne dépasse pas 30 jours. Tél 24234308

2023X01676DIVD2

**Avis**

Mr Yassin Baraket en tant que mandataire en vertu de la procuration enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 6 novembre 2023 quittance numéro M085179 et pour le compte de sa mère Rakia Baraket entant que propriétaire porte à la connaissance du public la perte du titre de propriété (contrat de donation daté du 30 décembre 2016 enregistré à Sfax le 11 janvier 2017 sous le numéro M002394 et rédigé par les Notaires à Sfax Abdelmajid Feki et son assesseur) de la parcelle de terrain qui est d'une superficie de 1455 m², sise à la route de Saltania km 13 Sfax, par conséquent, elle prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du Maître Notaire «Abdelmajid Feki» sis au 37 rue des Notaires Médina Arabe 3001 Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T est considérée nulle et non avenue.

2023X01685DIVD2

---

**Avis**

Mr Smaoui Sami porte à la connaissance du public la perte du titre de propriété (acte de vente daté du 4 janvier 2007 enregistré à Sfax le 24 février 2007 quittance numéro M008487 et rédigé par les notaires Jebir Ahmed et Sallemi Sami) de la parcelle de terrain de superficie de 990 mètres carrés sis à la Route de Lafrane km 08 Sfax, par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale. Toute opposition est recevable au bureau du Maître Notaire Abdelmajid Feki sis au 37 rue des Notaires Médina Arabe Sfax dans les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T.

2023X01686DIVD2

---

**Avis**

Mr Bouali Moncef porte à la connaissance du public la perte du titre de propriété (acte de vente daté du 13 janvier 2007 enregistré à Sfax le 17 janvier 2007 quittance numéro

M002438 et rédigé par les notaires Kallel Zouheir et Abid Zouheir de la parcelle de terrain de superficie de 532 mètres carrés sur laquelle est édifiée une construction sise à la Route de Laftane km 08 Sfax, par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale. Toute opposition est recevable au bureau du Maître Notaire Abdelmajid Feki sis au 37 rue des Notaires Médina Arabe Sfax dans les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T.

2023X01687DIVD2

---

**Perte d'un titre de propriété**

Mme. Hassniya bent El Hédi ben El Fehem Barhoumi titulaire de la C.I.N n°06071824 délivrée le 20/6/2001 ; déclare avoir perdu son titre de propriété numéro 103015/13 délivré le 4/5/2022 objet du titre foncier n°87755 Sidi Bouzid, muni d'un certificat de perte numéro1234 reçu de la part du poste de police nationale Sidi Bouzid - Médina le 12/12/2023.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 29 décembre 2023.

2023403080DIVD2